SĀBŪR IBN SAHL, *Dispensatorium parvum* (*al-Aqrābāḏīn al-ṣaghīr*), analysed, edited and annotated by Oliver KAHL. E.J. Brill, Leiden - New York - Köhln, 1994 (Islamic History and Civilization. Studies and Texts, 16). II + 262 p.

Dans la tradition médicale arabe, si diversifiée, les formulaires (*aqrābāḏīn*, d'où l'emprunt médiéval *grabadin*) constituent un genre spécifique de littérature scientifique à l'usage des praticiens et des étudiants. Il s'agit de recueils de recettes, classées généralement par types de remèdes (électuaires, collyres, fumigations, etc.), et donnant les posologies, les prescriptions, les dosages à respecter [2]. Plus encore que les traités théoriques sur la science médicale, les formulaires sont nourris par la tradition gréco-sémitique, mais aussi persane, d'où leur intérêt sur le plan terminologique. Par une sorte de raccourci, on pourrait dire que le formulaire était à la pharmacologie ce que le *kunnāš* était à la médecine générale.

Durant les dernières décennies, plusieurs de ces formulaires ont été édités : M. Levey, *The medical formulary of al-Samarqandī* et *The Medical Formulary of Aqrābāḏīn of al-Kindī*; P. Sbath, « *Le formulaire des hôpitaux d'Ibn Abī al-Bayān* (*al-Dustūr al-bīmāristānī*) »; Z. al-Bābā, *Aqrābāḏīn al-Qalānīsī* [3]. Compte tenu de l'attention que portaient les médecins arabes à la médication, la liste des formulaires rédigés entre le IXe et le XIVe siècle est particulièrement longue : on songera ici aux formulaires, outre ceux déjà cités, de Ḥunayn ibn Isḥāq, d'Amīn al-Dawla ibn al-Tilmīḏ et au traité tardif de Kohen al-ʿAṭṭār intitulé *Minhāǧ al-dukkān wa-dustūr al-aʿyān* [4].

Le présent ouvrage, édité par O. Kahl, fut composé par Sābūr ibn Sahl (m. 869), médecin et pharmacologiste nestorien issu de la province du Ḫūzistān et dont le père, Sahl b. Sābūr (m. 833) était lui-même médecin. Il appartient, par conséquent, à la mouvance intellectuelle des savants chrétiens du Sud-Ouest de la Perse, probablement formés à Ǧundīšāpūr; il s'affirma ensuite comme médecin de cour, à Baġdād, où il servit plusieurs califes.

L'édition que nous présente O. Kahl (et dont la matière initiale est une thèse de doctorat — PhD — soutenue à l'université de Manchester en 1992) est celle de la version abrégée du *Kitāb al-aqrābāḏīn al-kabīr* qui fit la réputation de Sābūr ibn Sahl. L'A. a eu recours, pour ce faire, à une copie anonyme conservée à Berlin (Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz, Ms. or. oct. 1839), présentant quelques lacunes (les cinq premiers chapitres manquent) et dont la langue est parfois fautive. S'appuyant sur une analyse épigraphique (utilisation du *koufique*, terminologie pharmacologique archaïque, citations, etc.), l'A. propose, pour ce manuscrit non daté, une datation qui en situerait la rédaction aux alentours du milieu du IIIe/IXe siècle (p. 7-10). Le traité présente quelque 409 recettes couvrant les compositions suivantes : thériaques

2. Certains formulaires, à l'instar de celui d'al-Samarqandī (m. 1222), étaient organisés selon l'ordre des maladies. Cf. M. Levey, *The Medical Formulary of al-Samarqandī*, Philadelphie, 1967.

3. P. Sbath, « Le formulaire des hôpitaux d'Ibn Abī al-Bayān », in *Bull. Institut d'Égypte* 15, 1933, p. 13-78; Z. al-Bābā, *Aqrābādīn al-Qalānīsī*, IHAS, Alep, 1983.

4. K. al-ʿAṭṭār, *Minhāǧ al-dukkān*, éd. Būlāq, Le Caire, 1870.

BCAI 14 (1998) Sābūr ibn Sahl: Dispensatorium parvum (al-Aqrābāḏīn al-ṣaghīr), éd. O. Kahl, recensé par Fl. Sanagustin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

et électuaires, purgatifs, décoctions, pilules, confections à sucer, pastilles, stomachiques, cataplasmes, huiles, sirops, clystères, collyres et liniments.

L'étude philologique de l'étymologie des termes employés dans le formulaire de Sābūr ibn Sahl fait apparaître des conclusions intéressantes que l'on a tendance à négliger lorsque l'on se penche sur les textes pharmacologiques, à savoir que la part des dénominations d'origine sémitique demeurait alors prépondérante : grâce à un dépouillement systématique s'étendant à deux autres traités de la même époque (le *Firdaws al-ḥikma* de Alī b. Rabban al-Ṭabarī, *circa* 250/864, et le *Kitāb al-aqrābāḏīn* d'al-Kindī, m. 256/870), l'A. établit les proportions moyennes suivantes : origine sémitique : 41,6 %; origine grecque : 23,6 %; origine persane ou indienne : 30 %; autres : 4,8 %. Par ailleurs, l'autorité de Sābūr b. Sahl en tant que pharmacologiste ne fait aucun doute puisque les médecins postérieurs, et non des moindres, s'inspirèrent de son formulaire. L'A. démontre l'existence de ces emprunts à travers l'étude de quelques passages du *Ḥāwī* d'al-Rāzī, du *Kitāb al-malakī* d'al-Maǧūsī et du *Qānūn fīl-ṭibb* d'Ibn Sīnā, ce qui, en outre, atteste l'identification du ms. anonyme dont il est question.

L'A. clôt ces brefs chapitres introductifs (p. 1-34) — peut-être eût-il mieux valu réunir l'ensemble de ces remarques méthodologiques et épigraphiques en une seule section plutôt qu'en quatre parties dont chacune n'excède pas cinq ou six pages? — par une introduction au chapitre IV (p. 35-38) sur les particularités morphologiques et syntaxiques, voire les « *grievous offences against the Arabic grammar* » (p. 37). Or, il apparaît que bon nombre des « *offences* » commises par le copiste, qui écrivait, voici mille ans tout de même, sont soit purement fictives, soit des « anomalies » parfaitement admises par les grammairiens arabes. C'est ainsi qu'il est admis que les chiffres trois et huit peuvent être orthographiés en *scriptio plena* ou avec un alif suscrit, le dernier cas n'étant donc pas fautif. Même chose en ce qui concerne l'écriture du participe du verbe *aǧwaf* : on pouvait écrire, en arabe classique, *sā'il* avec une hamza ou *sāyil*, comme *kāyin*, selon la règle du *talyīn al-hamza*. La correction que donne l'A. de *ḥabb al-kākanǧ al-kibar* par *ḥabb al-kākanǧ al-kibār* est erronée; il faut lire *ḥabb al-kākanǧ al-kabīr* (encore que dans l'esprit du copiste le mot *ḥabb*, vu son statut de collectif, s'apparente plus à un pluriel qu'à un singulier). À propos de l'accord, disons que *ma'ǧūnāt uḫar* n'a rien de choquant, compte tenu de l'époque de la rédaction, contrairement à ce que croit l'A. qui corrige par *uḫrā*. Enfin, l'A. est dans l'erreur lorsqu'il corrige *āḫar yushilu* par *mushil āḫar* car, dans les formulaires, on rencontre souvent cette formulation dans des listes de recettes de même type; il y a là un *taqdīr* et il faut comprendre : [*dawā'*] *āḫar yushilu*. Il me semble qu'en matière d'édition, la tendance à l'hypercorrection et l'appel au respect absolu de la norme (mais la norme linguistique est-elle la même selon les différentes périodes de l'histoire de la langue?) sont malvenus.

L'édition du texte, à proprement parler (p. 41-212), se caractérise par une grande lisibilité et une volonté d'alléger l'apparat critique puisque le choix a été fait par l'A. de reporter, dans les annexes, les observations philologiques. L'ensemble des recettes se présente de la même façon : type et nom de la drogue; champ d'application; liste des ingrédients; dosage; instructions, quant à la combinaison des simples, à la forme finale du médicament composé et au mode d'application. Quelques fautes se sont glissées dans le texte de Sābūr b. Sahl : lire *manzū'a* au lieu de *manzū'ī* (p. 71, l. 19 et p. 72, l. 11); lire *intaqa'a* au lieu de *untuqi'a* (p. 84,

BCAI 14 (1998) Sābūr ibn Sahl: Dispensatorium parvum (al-Aqrābāḏīn al-ṣaghīr), éd. O. Kahl, recensé par Fl. Sanagustin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

l. 13); lire *tu'ḫaḏ* au lieu de *yu'ḫaḏu* (p. 99, l. 1); lire *ūqiyyatan* au lieu de *ūqiyyatayn* (p. 105, l. 15); lire *raṭlān* au lieu de *raṭlayn* (p. 148, l. 17); lire *yawman wa-laylatan* au lieu de *yawm wa-layla* (p. 185, l. 4); lire *muḥraq* au lieu de *muḥarraq* (p. 210, l. 21).

Le chapitre v (p. 212-224) comprend des notes philologiques bien développées portant essentiellement sur l'origine étymologique des termes techniques. L'A. y démontre une perspicacité certaine et une bonne connaissance des sources. L'ouvrage s'achève par un glossaire des poids et mesures médicaux et des termes désignant les principales drogues. Je signalerai simplement que la traduction de *šiyāf* (p. 233) par « collyre » est insuffisante; ce mot désigne aussi, en médecine ancienne, le suppositoire. La dernière partie englobe une bibliographie complète et un index des termes arabes ou arabisés, grecs, syriaques et persans.

L'édition de manuscrits médicaux arabes est un exercice difficile, et force est de reconnaître que, quelles que soient les approximations que l'on trouve, ici ou là, dans cette édition, elle reste une contribution remarquable à notre connaissance de la production scientifique classique. Et on ne peut que souhaiter que de telles initiatives viennent stimuler des chercheurs plus nombreux.

Floréal SANAGUSTIN
(Université de Lyon III / GREMMO)

BCAI 14 (1998) Sābūr ibn Sahl: Dispensatorium parvum (al-Aqrābāḏīn al-ṣaghīr), éd. O. Kahl, recensé par Fl. Sanagustin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net